

30 septembre 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand,
Président de la République, à l'occasion de
la réception des Lettres de créance de S.E.
M. Mathieu Bado, ambassadeur de la
République de Haute-Volta, Paris, Palais de
l'Élysée, mercredi 30 septembre 1981

Monsieur l'ambassadeur,

- C'est avec le plus grand plaisir que je reçois aujourd'hui les Lettres par lesquelles le colonel SAYE ZERBO, président du Comité militaire de Redressement pour le Progrès national, chef de l'Etat de la République de Haute-Volta, vous accrédite auprès de moi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

- J'ai été particulièrement sensible aux très chaleureux sentiments d'amitié et de considération que vous avez exprimés à l'égard de la France. Ils reflètent, je le sais, la qualité des liens multiples tissés entre nos deux nations. L'histoire, en unissant leurs destinées pendant plusieurs décennies, a permis à nos deux peuples de se connaître et de s'estimer. L'histoire a voulu aussi que le sang de nombreux Voltaïques se mêle à celui des Français pour la défense d'un idéal commun de justice, de liberté et de paix. Cette dette d'honneur, la France la garde en mémoire. Nos relations ont donc la densité et la profondeur incomparables que cimenter un destin commun.

- A une époque où le monde se fait impitoyable, où de multiples tensions se font sentir dans la vie internationale, cette communauté de destin doit être rappelée, car, seule une solidarité effective entre les nations peut donner une réplique satisfaisante à ces défis. C'est une des significations de la récente conférence qui s'est tenue à Paris, en vue d'examiner les problèmes spécifiques des pays les moins avancés `PMA` et de rechercher les réponses que les pays les plus favorisés peuvent apporter.

- Cela veut dire, monsieur l'ambassadeur, que la République française respectera tous ses engagements en un mot qu'elle assumera pleinement son rôle. Porté par les suffrages de nos concitoyens à la première magistrature de la République, je ferai en sorte, à l'égard de l'Afrique notamment, que la parole de la France soit honorée et qu'elle soulève l'ample écho de justice et de fraternité qu'en espèrent les hommes. Au nom de cette espérance, nous voulons avec vous, achever la décolonisation, effacer l'odieux système de l'apartheid, consolider votre authenticité culturelle, et faire en sorte que chacun respecte le droit intangible à la sécurité de tous les Etats africains.\

La Haute-Volta doit savoir qu'elle peut compter sur la France pour la soutenir dans son - entreprise de développement, dont les aléas et les rudes transformations sont souvent difficiles à discipliner. C'est la raison pour laquelle la France et la Haute-Volta pratiquent depuis vingt ans une coopération large et évolutive. C'est pourquoi j'entends, pour ma part, que cette coopération soit poursuivie et renforcée.

- Dans cet esprit, l'excellente connaissance que vous avez de la France et votre expérience diplomatique représentent une chance inestimable à nos yeux. Vos livres, vos travaux consacrés à une réflexion sur la société voltaïque nous ont fait découvrir vos qualités remarquables d'analyse et d'observation. Vous vous situez de plus au confluent des cultures africaines qui, au-delà de convergences certaines, possèdent toutes leurs originalités. Notre devoir aujourd'hui me semble clair : nous devons faire fructifier ensemble cet héritage de valeurs qui nous sont communes et continuer le dialogue nécessaire et fécond entre nos civilisations.

- Ces nombreux atouts vous permettront à coup sûr, monsieur l'ambassadeur, de réussir dans votre haute mission et de contribuer ainsi avec efficacité à l'approfondissement de l'amitié franco - voltaïque.

- Soyez assuré que vous trouverez toujours, auprès de moi et de mon Gouvernement, l'accueil le plus ouvert et le plus attentif, ainsi que la volonté constante de vous aider dans votre tâche.

- Je vous prie de transmettre, monsieur l'ambassadeur, à Son Excellence monsieur le colonel SAYE ZERBO, président du Comité militaire de Redressement pour le progrès national, et chef de l'Etat de Haute-Volta, l'expression de nos sentiments de très haute et de très amicale considération, comme nos souhaits les plus cordiaux et les plus sincères de bonheur et de prospérité au peuple voltaïque, ami de toujours du peuple français.\